



# Lumièrè sur le portrait sombre de la traite de personnes

Photo : istock

# DONNEZ-NOUS DE VOS NOUVELLES!

Le magazine *La Rose*, produit par le Comité national des femmes du STTP, est envoyé à toutes les consœurs du Syndicat et aux membres qui s'identifient comme femmes.

**La communication n'est pas une voie à sens unique!**

Racontez-nous vos luttes et vos préoccupations. Quel message aimeriez-vous transmettre à vos consœurs? Faites-nous parvenir une lettre à la rédaction, un texte d'opinion ou un article de fond, par courriel ou par la poste.

commentaires@cupw-sttp.org

**La Rose STTP, 377, rue Bank,  
Ottawa (Ontario) K2P 1Y3**

## LA ROSE

Publié en français et en anglais par le Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes, 377, rue Bank, Ottawa (Ontario) K2P 1Y3. Tél. : 613-236-7238 Téléc. : 613-563-7861 [www.cupw-sttp.org](http://www.cupw-sttp.org)

Écrivez-nous. Envoyez vos commentaires par courriel à la rédaction, à : [commentaires@cupw-sttp.org](mailto:commentaires@cupw-sttp.org)

Éditrice : E. Tobin

Conception graphique : C. Benoit et C. Anzivino

Traduction : A. Boulet, J.-R. Gaudreau, G. Laflamme, M. Nakhuda, M. Chenal et M. Prévost

Collaborateurs et collaboratrices : M. Goudreault, L. Hines, T. Langille, E. Tobin et C. Verret

Affiliations :

- Association canadienne de la presse syndicale
- Congrès du travail du Canada (CTC)
- Internationale des compétences et des services – UNI
- Fédération internationale des ouvriers du transport (ITF)
- Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)

## POLITIQUE ÉDITORIALE

Votre opinion nous intéresse. *La Rose* publiera les lettres provenant des membres du STTP à condition qu'elles :

- comptent 400 mots ou moins. Des articles plus longs peuvent être soumis à titre de commentaire;
- ne dérogent pas aux politiques et aux principes du STTP, y compris à la politique contre la discrimination et le harcèlement à l'endroit des femmes, des personnes de couleur, des membres des Premières Nations, des Inuits, des Métis, des lesbiennes, des gais, des personnes bisexuelles, des personnes trans et des personnes ayant des limitations fonctionnelles;
- soient tapées à la machine ou écrites lisiblement;
- incluent le nom de l'auteure, l'adresse, la section locale et un numéro de téléphone où l'auteure peut être jointe en cas de problème.

*La Rose* publiera des lettres anonymes au besoin. Autrement, le nom et la section locale de l'auteure paraîtront au bas de la lettre.

*La Rose* communiquera avec les auteures si la publication de leur lettre pose problème.

Nous acceptons les lettres envoyées par la poste, par télécopieur et par courrier électronique.

## RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT



Fabriqué au Canada

*La Rose* est imprimé sur du papier Rolland Enviro Print (70 lb). Ce papier contient 100 % de fibres postconsommation, est fabriqué avec un procédé sans chlore et à partir d'énergie biogaz. Il est certifié FSC® et Garant des forêts intactes™.



PCF

## Somm@ire STTP



Restez branchés. Soyez informés.  
Abonnez-vous @ [sttp.ca/fr/Sommaire-STTP](http://sttp.ca/fr/Sommaire-STTP)

**sttp • cupw** CUPE-SCFP 1979 cupe22sep.ca

# La Rose 2024

**Bienvenue au numéro de 2024 du magazine  
*La Rose!* Depuis trois ans, le Comité national  
des femmes du STTP a la fierté de faire  
coïncider la parution du magazine avec la  
Journée internationale des femmes, en mars.**

Le Comité national des femmes a officiellement vu le jour au congrès national de 1990. Un groupe de conseurs, féministes et fougueuses, réclamait depuis une dizaine d'années la création d'un espace sûr où les travailleuses pourraient parler de leurs problèmes au travail, au sein du Syndicat et du mouvement syndical, et en tant que citoyennes. Bien que l'idée ait rencontré une certaine résistance au départ, les conseurs qui ont mené la charge pour faire naître le Comité savaient que la victoire était possible et que l'union fait la force. Leur influence se fait encore sentir de nos jours. Au congrès national de 2023, un nombre record de femmes ont été élues à des postes syndicaux aux paliers national et régionaux. Par conséquent, le Comité national des femmes du mandat de 2023 à 2027 n'a jamais réuni autant de conseurs!

Et ce n'est qu'un début! Les femmes ne cessent de montrer qu'ensemble, rien n'est impossible. L'année dernière, le STTP a créé un guide pour aider les sections locales à mettre sur pied leurs propres comités des femmes. Il ne tient qu'à nous de cultiver la mobilisation des membres de la base, car ce sont les racines qui nous permettent de grandir et de faire germer nos revendications.

*La Rose* sert de plateforme pour parler de nos enjeux au travail et dans nos vies personnelles. Le numéro de cette année contient des nouvelles du Fonds de garde d'enfants du STTP, un article sur la participation au Comité national des femmes, un dossier sur la traite de personnes, de l'information sur le congé de maternité, et le récit d'une conseure autochtone sur la réalité des femmes, des jeunes filles et des personnes bispirituelles autochtones assassinées ou disparues.

En 2020, le STTP a instauré la tradition d'honorer ses pionnières pour souligner la Journée internationale des femmes. Dans l'édition de cette année, nous vous présentons huit conseurs, soit une de chaque région, qui ont fait progresser les droits des femmes au sein du Syndicat et du mouvement syndical. Nous célébrons leur militantisme et leur dévouement, qui ont inspiré une génération de femmes à élancer leur voix et à se faire entendre.

Le Comité national des femmes a fait équipe avec le personnel du STTP au bureau national pour mettre au point cette publication. Votre contribution et vos histoires sont toujours les bienvenues, alors n'hésitez pas à communiquer avec nous si vous souhaitez écrire un article pour la prochaine édition de *La Rose*.

*Votre Comité national des femmes*



## Dans le présent numéro :

Des nouvelles du Fonds de garde d'enfants du STTP	4
Femmes, filles et personnes bispirituelles autochtones assassinées ou disparues: un voyage personnel et perpétuel	6
Pionnières du STTP 2024	9
Lumière sur le portrait sombre de la traite de personnes	16
Droit au retrait préventif PAYÉ pour les employées fédérales	20
Trouver sa voie grâce au Syndicat	22

# Des nouvelles du Fonds de garde d'enfants du STTP

**Le Fonds de garde d'enfants du STTP, qui en est à sa 32<sup>e</sup> année d'existence, s'appuie sur ses succès passés pour continuer de répondre aux besoins des membres en matière de garde d'enfants.**

Ses succès, le Fonds les doit en partie aux partenariats établis avec des garderies qui ont augmenté leur nombre de places ou qui ont ouvert de nouvelles installations. Grâce à ces partenariats, ce sont huit centres de garde d'enfants réglementés qui assurent des services de qualité aux enfants de travailleurs et travailleuses des postes. Dans le but d'assurer une certaine équité entre les membres, le Fonds

de garde d'enfants est présent dans chacune des huit régions du STTP.

Les programmes *Besoins spéciaux* et *Aller de l'avant* sont des programmes phares du Fonds de garde d'enfants, et le STTP ne cesse de les améliorer pour qu'ils continuent d'appuyer les membres qui ont des enfants ayant une incapacité ou des besoins spéciaux. Le Fonds évalue les besoins de ses membres en matière de garde d'enfants dans l'optique de mettre sur pied des programmes novateurs. Il cherche aussi à faire progresser la recherche en faveur de services de garde publics et sans but lucratif, accessibles à l'ensemble des familles.

## TROUVER DU SOUTIEN.ca

**Les personnes ayant une incapacité et leur famille peuvent trouver les services et les mesures de soutien dont elles ont besoin.**

TrouverDuSoutien.ca relève du Fonds de garde d'enfants du STTP et du SEPC-AFPC.

**sttpecupw**  
Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes



**2II**



**Balayez le code QR et trouvez plein de ressources.**



## Voyons de plus près les activités du Fonds au cours des dernières années.

- En 2020, nous avons effectué un examen détaillé de tous nos programmes de garde d'enfants qui, dans bien des cas, comptent plus de 15 années d'existence. L'examen a confirmé leur pertinence et mis en lumière la nécessité de certains ajustements. À Calgary, par exemple, Churchill Park, notre partenaire de longue date, a ouvert cinq nouvelles garderies dans la ville, ce qui permet à un plus grand nombre de membres d'avoir accès à des services de garde d'enfants à proximité de leur lieu de résidence ou de travail.
- En 2022, nous avons fait équipe avec l'organisme Eviance (Centre canadien d'études sur le handicap) pour analyser les programmes *Besoins spéciaux* et *Aller de l'avant* et en relever les points forts et les faiblesses. Plus de 400 membres ont participé à un sondage, et il en ressort que les programmes constituent un important soutien. « Le programme *Besoins spéciaux* a modifié mon opinion du Syndicat, en raison du respect qu'il témoigne aux membres et à leur famille. C'est une réalisation dont nous pouvons être fiers. »
- En décembre 2022, le STTP a lancé le portail national TrouverDuSoutien.ca, qui est le premier du genre au pays. Nous nous sommes associés à 211 Ontario pour le mettre sur pied. Au Canada, les services 211 sont la principale source d'information en ligne sur les services sociaux et de santé assurés par les gouvernements et les organismes communautaires. Le portail a été élaboré après avoir entendu les commentaires des membres qui disaient éprouver beaucoup de frustration à tenter de trouver de l'information pour venir en aide à leurs enfants. Nous avons voulu créer un site Web facile à

comprendre et à utiliser, et nous avons réussi. En 2023, le STTP a remporté le prix de l'Association canadienne de la presse syndicale pour l'outil en ligne le plus novateur.

- Le Fonds de garde d'enfants du STTP s'est associé à plus de 40 chercheuses et chercheurs, partenaires des milieux communautaires et de défense des droits et spécialistes en politiques provenant d'universités, d'organismes à but non lucratif et de syndicats dans le cadre d'un projet d'une durée de sept ans. Financé par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, le projet porte sur l'ensemble de politiques qui conviendrait le mieux au large éventail de familles canadiennes ayant de jeunes enfants, en vue de réimaginer les politiques en matière de garde d'enfants, de congé parental et de travail. Nous savons que les travailleurs et travailleuses qui ont de jeunes enfants ont besoin de mesures de soutien améliorées pour concilier travail et vie familiale. Dans le cadre de ce projet, nous examinerons de manière générale comment coordonner les politiques et les programmes des employeurs et des gouvernements pour soutenir efficacement les familles.
- Le Fonds de garde d'enfants du STTP continuera de miser sur ses réussites pour toujours mieux répondre aux besoins des familles des travailleurs et travailleuses des postes en matière de garde d'enfants.



Enfants fréquentant une garderie à Vancouver.

# Femmes, filles et personnes bispirituelles autochtones assassinées ou disparues:

## Un voyage personnel et perpétuel

Au moment d'écrire ces lignes, décembre vient d'arriver, les Fêtes approchent à grands pas et les préparatifs avec ma famille vont bon train. J'ai toujours aimé cette période de l'année, mais le fait de travailler aux postes suscite en moi des sentiments mitigés.

Le stress des longues heures de travail, les volumes élevés et la responsabilité de livrer les lettres, cartes et paquets de toute la population, leur apportant du même coup un peu de joie, me pèsent sur les épaules et me privent de mon temps et de mes projets avec ma famille. Il est difficile de maintenir un équilibre en cette période de l'année. Néanmoins, j'ai mon conjoint, mon fils, ma fille, ma sœur, mes frères et mon père, avec qui je peux passer du bon temps, et j'en suis reconnaissante.

Ma mère est décédée il y a 25 ans, mais avant qu'elle ne s'éteigne, alors que s'enchaînaient les séjours à l'hôpital, nous avons commencé le processus pour retrouver notre statut d'Indien, que le gouvernement canadien avait retiré aux femmes de notre famille lorsque ma kokum (grand-mère) crie a épousé mon grand-père métis, mais c'est une autre histoire...

En entreprenant ce périple avec ma mère, j'en ai appris davantage sur ma famille, la famille de ma mère, et ma culture – qui m'avait été subtilement enseignée depuis mon enfance. J'ai lentement découvert qui j'étais, et j'ai commencé à comprendre le système d'assimilation dans lequel j'avais été élevée sans le savoir, au Canada. C'est à peu près à ce moment-là que j'ai obtenu mon premier emploi syndiqué, en rejoignant les rangs du STTP.



Exposition de robes rouges au Musée canadien pour les droits de la personne à Winnipeg

Grâce au soutien de mes confrères et consœurs, j'ai su faire face aux dures réalités de mon histoire et de celle de notre pays. J'ai suivi le cours du STTP sur l'Île de la Tortue, qui nous a permis, à mes camarades et moi, d'approfondir notre histoire sous le signe du respect et de l'entraide. Au fur et à mesure que je me renseignais et que je devenais plus active dans la défense des droits de la personne, non seulement au sein du Syndicat, mais aussi dans ma vie personnelle, j'ai commencé à mieux comprendre ma famille et mes camarades autochtones. J'ai réalisé à quel point j'étais privilégiée de savoir où étaient ma fille, ma sœur et ma mère.

« Ne laisse pas la peur te tromper, t'empêcher de t'améliorer et d'apprendre la vérité. »



Musée canadien pour les droits de la personne

## Nous sommes plus que des statistiques; nous sommes bien réelles

Les femmes, les filles et les personnes bispirituelles autochtones sont disproportionnellement victimes d'enlèvement et de meurtre, et la crise est loin d'être maîtrisée. Dans ma jeunesse, je n'en avais aucune idée. J'ai commencé à m'en rendre compte seulement lorsque je me suis penchée sur mon histoire. Dans mon entourage, certains ont perdu un ou plusieurs membres de leur famille : meurtres sordides, disparitions... On m'a raconté tellement de récits chargés de tristesse.

Mon amie m'a raconté qu'alors qu'elle était encore enfant, sa mère l'a déposée chez sa tante pour la journée, en compagnie de ses frères et sœurs, pour se rendre à l'extérieur du village. Hélas, le départ de sa mère ce jour-là est le dernier souvenir qu'elle a d'elle. C'était il y a 32 ans. Trente-deux ans sans la voir ni la serrer dans ses bras! Mon amie a maintenant ses propres enfants qui ne verront probablement jamais leur kokum (grand-mère). Une proche d'une autre amie a été arrosée d'essence et brûlée par un homme, uniquement parce qu'elle avait frappé à la mauvaise porte tard dans la nuit. Quelqu'un d'autre m'a confié qu'on a retrouvé l'ADN de sa cousine sur la ferme du tueur en série Robert Pickton, en Colombie-Britannique. Récemment, deux femmes autochtones ont dit avoir passé du temps sur sa ferme dans leur jeunesse et s'estimer chanceuses d'avoir échappé au même sort.

Malheureusement, la liste est encore longue. Plus je prends le temps d'écouter mon entourage, plus on me raconte les expériences de femmes, filles et personnes bispirituelles autochtones disparues ou assassinées.

Cela dit, nos histoires ne sont pas toutes des tragédies. Par exemple, lorsque j'avais 20 ans, un bon ami m'a demandé de l'aider à trouver sa mère à Vancouver. Sa famille n'avait plus de nouvelles depuis un certain temps, et ils étaient tous très inquiets. Sa famille voulait la retrouver pour savoir qu'elle était toujours en vie et qu'elle n'était pas disparue. Nous nous sommes donc rendus dans l'est de la ville, armés d'une photo, d'eau, de collations et de cigarettes. Après quelques heures de route, de marche et de discussion avec les sans-abri, nous l'avons finalement retrouvée. Quel soulagement! Mais comme elle n'était pas prête à quitter la rue, les recherches ont dû reprendre de temps à autre, jusqu'au jour où elle a finalement décidé de rentrer chez elle et de vivre avec son fils, sa famille et ses petits-enfants. Elle s'est éteinte depuis, mais son histoire a connu le dénouement que tout le monde espère : des retrouvailles.

## Être une femme, une fille ou un personne bispirituelle autochtone n'est pas sans danger

En tant qu'Autochtones, notre réalité est celle des femmes, des jeunes filles et des personnes bispirituelles autochtones assassinées ou disparues. C'est un vécu qui nous déchire le cœur et dont beaucoup ne parlent jamais ouvertement, par crainte de jugement ou d'humiliation. Combien d'entre vous connaissent une femme disparue ou assassinée? Est-ce que



Passage piétonnier Bear Clan - Winnipeg

quelqu'un de votre entourage a subi une telle perte? Y a-t-il même beaucoup de femmes dans votre entourage? Il n'y a pas de quoi se vanter de statistiques aussi tristes que celles des disparitions et des assassinats dans notre communauté, mais elles font néanmoins partie de la vie des Autochtones.

En voyant ces statistiques, vous êtes-vous déjà demandé comment nous en sommes arrivés là, comment nous avons perdu tant de matriarches dans nos communautés, et où cette tragédie a commencé? La plupart d'entre nous voient les chiffres, mais à moins que ces derniers aient une

incidence directe sur notre vie, notre curiosité s'arrête là. Je le sais. Je l'ai fait, moi aussi. Je n'en suis pas fière, mais c'est la vérité. Tout – la vie, les sociétés, l'État – conspire pour nous distraire, nous déborder et nous priver de l'énergie et du temps nécessaires pour changer la donne.

## S'unir pour le changement

J'ai un conjoint, des enfants, une sœur, une fille, des tantes, des cousines et des amies autochtones, alors je prends le temps de m'éduquer. Il faut le faire afin de catalyser le changement et de renverser la tendance. Il en va de la survie de ma fille et de sa génération. Il faut améliorer nos systèmes et nos politiques afin que les Autochtones puissent grandir et vivre; pour qu'ils puissent exister. Nos lendemains en seront tous meilleurs.

Je vous encourage à soutenir les activités qui appuient la cause des femmes, filles et personnes bispirituelles autochtones disparues ou assassinées. Lisez sur le sujet. Renseignez-vous sur la route des larmes et les appels à la justice issus de l'enquête nationale. Posez des questions

et écoutez les réponses. Tenez-vous au courant des initiatives dans votre collectivité, comme celles de la Journée de la robe rouge, qui visent à sensibiliser la population et à recueillir des fonds pour soutenir les familles touchées, notamment en payant le coût des panneaux d'avis de recherche, en organisant des retraites de guérison, en offrant une aide immédiate pour les nouveaux cas, etc. Demandez à suivre le cours sur l'Île de la Tortue lorsque le STTP le proposera. Faites un pas en avant. N'ayez pas peur de faire des erreurs. J'en ai fait beaucoup, mais je continue de m'améliorer. Je médite cette leçon : « Ne laissez pas la peur te tromper, t'empêcher de t'améliorer et d'apprendre la vérité. »

Je souhaite qu'un jour, je n'aie plus à écrire à ce sujet, et que ce pays soit un endroit sûr pour toutes les filles, les femmes et les personnes bispirituelles qui y vivent. Je vous encourage à mettre l'épaule à la roue et à militer pour aller de l'avant, en portant toujours de l'amour dans votre cœur.

Chi-miigwetch, Meagan



Danse des femmes interprétée par les membres du Groupe des travailleurs et travailleuses autochtones, congrès national, 2019.

Photo : Gregory Bennett.

La consœur **Meagan Goudreault** est d'abord et avant tout une mère de famille qui a le privilège d'élever ses enfants sur le territoire ancestral des Premières Nations Pentlatch, E'iksən et K'omoks. Militante, factrice et présidente de la section locale 718 de Courtenay, en Colombie-Britannique, Meagan est aussi animatrice autochtone et membre du groupe des travailleurs et travailleuses autochtones du Comité national des droits de la personne.



# Pionnières

## ELLES ONT MARQUÉ LE STTP

En 2020, le Comité national des femmes a lancé une campagne annuelle visant à rendre hommage à des pionnières dont le militantisme pour la cause des femmes et le syndicalisme a eu des retombées majeures pour le Syndicat.

Depuis, tous les ans, nous soulignons l'apport d'une consœur de chaque région. Nous faisons part de ses expériences et de ses réalisations qui ont contribué à faire du Syndicat ce qu'il est aujourd'hui. À mesure qu'émerge

la nouvelle génération de dirigeantes, elles auront, elles aussi, des défis à relever, et elles seront aux prises avec bon nombre des mêmes obstacles que leurs consœurs avant elles ont dû repousser pendant des années. Si nous avons réussi à nous faire une place, c'est grâce à nos victoires contre le patriarcat et pour l'avancement des droits des femmes et l'égalité des sexes.

Nous sommes fières de vous présenter les pionnières de 2024 du STTP!

# Journée internationale des femmes

## 8 mars 2024

**Bev Collins • Bev Ray • Diane Lapensée  
Kim Smith • Maryse Habel • Marg Bizuk  
Pratibha Gupta • Dawn Robichaud**

# UNE CÉLÉBRATION DES PIONNIÈRES DONT LE MILITANTISME POUR LA CAUSE DES FEMMES ET LE SYNDICALISME A EU DES RETOMBÉES MAJEURES POUR LE SYNDICAT

## *Bev Collins*

### Région du Centre

La conseure Bev Collins a commencé à travailler aux postes en 1985, à Prince Rupert (section locale 814) dans le nord de la Colombie-Britannique où elle occupait un poste de commis à temps partiel. Devenue active au sein de la section locale, elle a d'abord exercé les fonctions de déléguée syndicale, puis de syndic et, par la suite, elle est devenue présidente de la section locale. En 2004, elle a déménagé à Ottawa où elle a été factrice à plein temps. Avant d'être élue secrétaire-trésorière de sa section locale, elle y a joué le rôle de syndic.

Première femme à occuper un poste à plein temps à la section locale d'Ottawa, la conseure Collins a perfectionné ses compétences et a aussi tissé des liens importants dans l'ensemble de la région du Centre. En 2008, les membres de la région l'ont élue au Conseil national des syndics, poste qu'elle a occupé jusqu'en 2015.

Au congrès national de 2015, la conseure Collins a été élue secrétaire-trésorière nationale. Elle devenait ainsi la deuxième conseure de l'histoire du STTP à occuper ce poste. Secrétaire-trésorière nationale depuis huit ans déjà, elle comptera 12 ans au sein du Conseil exécutif national à la fin du présent mandat.

La conseure Collins n'hésite jamais à encourager et à appuyer les membres désireux de jouer un rôle dans la vie

syndicale, toujours prête à leur offrir des conseils ou de la formation. Prenant appui sur son expérience et misant sur sa connaissance des besoins particuliers des sections locales, elle a élaboré le tout premier outil inclusif à l'intention des secrétaires-trésorières et secrétaires-trésoriers de section locale. Cet outil USB (la fameuse clé du succès) a uniformisé le travail administratif des sections locales et du Syndicat dans l'ensemble du pays.

Animatrice chevonnée, la conseure Collins aime redonner aux autres en animant régulièrement dans l'ensemble du pays le cours sur l'administration d'une section locale ou celui portant sur l'exercice du rôle de secrétaire-trésorier local.

La conseure Collins a élevé quatre enfants pendant la majeure partie de sa carrière à Postes Canada. Cette expérience est devenue le fondement de sa détermination farouche à améliorer la vie des travailleuses.

Archiver les documents du Syndicat est l'une grande préoccupation de la conseure Collins. Les résolutions qu'elle a présentées au Conseil exécutif national sur la question ont donné lieu à la conception et à la construction du centre d'archives du STTP. En 2022-2023, elle a dirigé un petit groupe de personnes qui ont mis au point un tout premier livre sur l'histoire du STTP, intitulé *Histoire d'une lutte qui continue*.

La conseure Collins est une solide alliée des sections locales, et son engagement syndical est une source d'inspiration pour bien des membres.

## *Bev Ray*

### Région des Prairies

Pendant plus de 17 ans, la conseure Bev Ray (Shero pour les intimes) a su faire son chemin de manière remarquable au sein de la section locale d'Edmonton et de la région des Prairies. Militante douée d'intelligence, de franchise, d'enthousiasme, d'éloquence et de compassion, elle n'a jamais oublié que le combat premier du Syndicat est celui qui l'oppose à Postes Canada.

Peu après son embauche à Postes Canada, Bev a mis en action sa nature franche et son esprit militant, sans jamais regarder en arrière. Elle a assumé de nombreux rôles syndicaux, en devenant d'abord déléguée syndicale, présidente de la section locale d'Edmonton, puis vice-présidente de la section locale de Regina. Elle a aussi défendu les intérêts de la région des Prairies en représentant le STTP au sein de la fédération du travail de l'Alberta. À titre de présidente de la section locale d'Edmonton, Bev

a été une alliée et une cheffe de file dans la lutte contre les heures supplémentaires obligatoires, le projet de poste moderne et la fermeture de nombreux comptoirs postaux. Elle s'est battue contre les innombrables réorganisations et violations des conventions collectives. C'est elle qui, en 2011, était à la tête de la section locale durant les grèves tournantes et le lock-out.

La mesure des itinéraires est un enjeu qui lui tient à cœur, car, pour elle, il s'agit d'un outil essentiel pour protéger les emplois et s'assurer de l'établissement d'itinéraires raisonnables. Elle a mis sur pied le comité local de mesure des itinéraires à Edmonton pour établir avec précision le rythme d'exécution des itinéraires, ce qui a permis la sauvegarde de 100 emplois. Le comité poursuit toujours ces mêmes objectifs.

Une fois à Regina, Bev a mis à profit son savoir-faire en matière de mesure des itinéraires dans le but de maintenir les emplois. Elle a continué de défendre les droits collectifs des membres, et a coordonné les lignes de piquetage lors de la grève de 2018. Bev a joué un rôle déterminant dans la mobilisation d'alliés politiques qui ont

fait pression sur Postes Canada pour que celle-ci trouve des solutions à divers enjeux, comme la livraison du courrier après la tombée du jour, la poste moderne, les heures supplémentaires obligatoires, la conversion aux boîtes postales communautaires et le maintien du service postal public au service de la population, comme il se doit de l'être.

La section locale d'Edmonton est reconnue pour sa forte tradition de mentorat auprès des militantes pour qu'elles s'investissent dans la lutte syndicale. Bev a su encourager de nombreuses consœurs à trouver leur voix et à devenir actives au sein du Syndicat. La consœur Bev a peut-être pris sa retraite en novembre 2023, mais cela ne l'empêche pas d'aider les consœurs à mettre à contribution leurs forces et leur voix. Elle est un modèle pour beaucoup, et elle fait partie de la longue liste de militantes qui sont essentielles au succès du Syndicat.

Diane Lapensée

## *Région du Montréal métropolitain*

Diane Lapensée a débuté à Postes Canada en 1989 et elle vient tout juste de prendre sa retraite en janvier 2023. Elle a eu un parcours syndical bien rempli : elle commence comme déléguée syndicale en 2001, et en 2002 elle est élue directrice du comité des femmes de la section locale et offre son aide relativement à l'article 13. Ensuite, de 2008 à 2012, elle occupe le poste de 6<sup>e</sup> vice-présidente de la section locale de Montréal et par la suite celui de 5<sup>e</sup> vice-présidente, soit de 2014 à 2015.

Diane a été un atout indéniable au service des membres du STTP tant en sa capacité de déléguée syndicale qu'en tant que membre du comité exécutif de la section locale de Montréal.

La conseure Lapensée a toujours défendu les droits des travailleurs et travailleuses et elle s'est donnée pour mission d'encourager ses consœurs à prendre leur place au sein du Syndicat. Elle possédait également une connaissance approfondie du système des griefs et a formé de nombreuses travailleuses à ce sujet. Grâce à sa patience, sa rigueur et son sens de l'organisation, plusieurs travailleuses sont devenues des personnes plus sûres de leurs décisions. Son leadership et sa ténacité ont fait du projet de représentation un franc succès.

Elle a été, entre autres, une personne clef dans la création d'affectations réservées aux membres ayant des limitations fonctionnelles sans réduire pour autant les effectifs en place dans les diverses sections de travail. Pendant ses mandats syndicaux, Diane a animé plusieurs formations et elle était membre du comité de l'article 54, soit le Programme de réintégration à la main-d'œuvre active pour les membres en



**Bev Collins**



Bev Ray



Diane Lapensée

A black and white portrait of Bev Collins, a woman with short, curly grey hair. She is wearing glasses and a dark top with a floral pattern. The background is dark.

A portrait of Diane Lapensée, a woman with dark, wavy hair and glasses, smiling. The image is framed by a white border.

demande de mesures d'adaptation. Son côté emphatique était la qualité recherchée pour le travail de ce comité, car les membres ont besoin d'être écoutés et soutenus afin de faire valoir leur limitation pour que l'employeur respecte son obligation de prendre des mesures d'adaptation.

Plusieurs se souviendront d'elle comme étant une personne de compassion, dévouée et efficace et toujours prête à

## *Kim Smith* Région de l'Ontario

Kim a commencé à travailler à Postes Canada en mai 2006, à Simcoe, en Ontario.

Elle a tout d'abord été commis, factrice et chef d'équipe intérimaire au service de la vente au détail. Elle a aussi travaillé dans les collectivités ontariennes de Delhi, Tillsonburg et London. Aujourd'hui, elle détient un poste de vente au détail à Tillsonburg.

C'est à London qu'a débuté l'engagement syndical de la conseure Smith. Elle s'est rendu compte que, peu importe où elle travaillait, la direction n'avait aucune considération pour les travailleuses. Les conseurs étaient injustement traitées parce qu'elles étaient enceintes ou mères monoparentales, qu'elles prenaient de l'âge, ou qu'elles avaient une incapacité ou des croyances religieuses.

Voulant mettre fin à ces situations de discrimination, la conseure Smith a opté pour le militantisme syndical. Elle a d'abord été représentante en santé et en sécurité, secouriste, puis déléguée syndicale.

Un jour, la section locale de London lui a demandé si elle aimeraient se présenter à un poste au sein du comité exécutif. Elle a été élue secrétaire-trésorière, puis, au fil des ans, elle est devenue première vice-présidente, et a fait partie de nombreux comités locaux.

La conseure Smith a particulièrement aimé le travail de première vice-présidente, car elle était responsable de nombreux enjeux qui lui tenaient à cœur, notamment la défense dans les lieux de travail des droits des femmes et des droits de la personne. En collaboration avec d'autres membres de la section locale, elle a contribué à résoudre des problèmes liés aux conditions de travail injustes imposées aux mères monoparentales et aux conseurs enceintes. D'importantes décisions sur des questions relatives à la situation de famille venaient tout juste d'être rendues et le comité exécutif a été en mesure de les utiliser pour améliorer les conditions de travail des conseurs.

Tout au long de ses années d'engagement syndical, la

porter assistance aux membres. Lorsque des situations difficiles se présentaient, elle était la première à lever la main et à dire présente.

Tout au long de sa carrière postale et au sein du STTP, la conseure Lapensée a été empreinte d'empathie et elle s'est dévouée à la défense de ses conseurs et confrères dans la région du Montréal métropolitain.

conseure Smith a suivi de nombreux cours syndicaux et elle est devenue formatrice, tant pour le STTP que pour le Centre de santé et de sécurité des travailleurs et travailleuses de l'Ontario.

L'éducation syndicale lui a donné l'occasion de renseigner les membres sur bon nombre de sujets liés à la santé et à la sécurité. La conseure a mis sur pied un atelier de deux heures sur le programme d'assurance-invalidité de courte durée. Par la suite, elle a continué d'élaborer des ateliers qui ont été offerts dans l'ensemble de la région. Grâce à sa participation à divers comités nationaux, et aux discussions tenues avec les membres, elle a trouvé des solutions à différents problèmes touchant les travailleurs et travailleuses.

La conseure Smith a brigué un poste de permanente syndicale suppléante, et elle a été appelée à travailler au bureau régional de l'Ontario. Par la suite, elle a été élue permanente syndicale régionale, et aujourd'hui, elle en est à son deuxième mandat à titre de dirigeante régionale des griefs.

La conseure Smith voit toujours les nombreuses possibilités d'amélioration aux conditions de travail des conseurs et de l'ensemble des membres du STTP, et elle travaille à faire avancer les choses. Kim tient à remercier tous ceux et celles qui la soutiennent dans son travail, car... la solidarité est absolument essentielle à la victoire!

## *Maryse Habel* Région du Québec

L'histoire démontre qu'il est plus facile de se rappeler des personnes qui, par le passé, ont occupé des fonctions ou des postes importants au sein d'une organisation. La région du Québec souhaite démontrer sa reconnaissance à une femme d'exception qui a marqué son passage par son implication, sa rigueur, son authenticité et son dévouement. Maryse Habel a su mettre à profit les nombreuses formations syndicales qu'elle a reçues durant sa carrière. Déléguée syndicale, capitaine de grève, formatrice, syndic, déléguée sociale; elle a tenu plusieurs rôles au fil des années, et son implication a toujours dépassé les attentes. Au pied levé, elle a été la seule représentante de la région du Québec à siéger au comité des statuts lors du congrès

national d'octobre 2011. Parfois, c'est dans l'adversité que nous découvrons nos meilleurs alliés. Chose certaine, le Québec reconnaît le travail qu'elle a effectué.

À la suite de ce défi, elle a contribué à la transmission de connaissances et elle a partagé son expérience lors des deux autres congrès nationaux qui ont suivi, toujours au sein du comité des statuts. Elle a été l'une des voix de sa communauté et de ses confrères et consœurs à la suite de la tragédie ferroviaire de Lac-Mégantic. Elle a su exprimer avec sensibilité les difficultés des personnes touchées et faire connaître la réalité vécue sur le terrain.

Déléguée sociale de 2009 jusqu'à sa retraite en 2021, elle fait partie des piliers qui, à travers le temps, ont bâti le réseau des déléguées sociales et délégués sociaux tel que nous le connaissons aujourd'hui. Elle a été pour nous une voix de raison et de bons conseils à travers les années. Nous la remercions de tout cœur de son implication et nous lui souhaitons la plus belle des retraites.

## Marg Bizuk

### Région du Pacifique

À ses tout débuts aux postes, encore étudiante, la consœur Marg Bizuk occupait un poste de PO4 à temps partiel, à Peace River, en Alberta. Après avoir obtenu son diplôme d'études secondaires, elle a été promue à un poste à plein temps, et elle s'est immédiatement intéressée au Syndicat.

Sa formation syndicale, la consœur Bizuk la doit au mentorat et à son expérience terrain des luttes menées par les travailleurs et travailleuses des postes. Elle a constaté que, pour obtenir des gains, il était souvent nécessaire de tenir tête aux patrons et au gouvernement, parfois au leadership syndical, et même au mouvement syndical s'il le fallait.

La consœur Bizuk a joué un rôle actif au STTP et dans le mouvement syndical, de 1973 jusqu'à son départ à la retraite, en 2011, et, encore aujourd'hui, son engagement syndical se poursuit. Son expérience de la vie syndicale, elle l'a acquise en grande partie sur les lignes de piquetage. En 1974, le Syndicat a fait la grève pour empêcher la mise en place de changements technologiques qui créaient une classe d'emplois faiblement rémunérée, celle des codeurs et codeuses. En 1978, elle était sur les lignes de piquetage, solidaire de ses confrères et consœurs qui refusaient de se conformer à la loi de retour au travail du gouvernement, situation qui a mené à l'arrestation du président national de l'époque. En 1981, elle a pris part à la grève de 42 jours, qui visait l'obtention de prestations de maternité. La lutte,



**Kim Smith**



**Maryse Habel**



**Maryse Habel**

d'abord menée pour les travailleuses des postes, s'est étendue à l'ensemble des travailleuses. Elle a été de toutes les luttes qui ont suivi. Elle et le Syndicat ont juré de ne jamais reculer et de ne jamais abandonner.

En 1988, la consœur Bizuk a travaillé sans relâche à la campagne nationale du Syndicat nommée « Offensive 88 », et dont l'objectif visait le maintien d'un service postal public, la diversification et l'amélioration des services postaux. Non seulement le STTP a réussi, à l'époque, à faire de ces questions un enjeu électoral fédéral, mais il a aussi préparé le terrain à la lutte qui se poursuit encore aujourd'hui.

La consœur Bizuk a été la toute première femme élue dirigeante de l'éducation et de l'organisation de la région du Pacifique. Membre du Comité national des femmes, elle a pris part à la conception du premier macaron du STTP créé dans le cadre de la Journée internationale des femmes, et dont le message, toujours pertinent aujourd'hui, était : « La place d'une femme est dans la lutte ». La consœur Bizuk exhorte ses consœurs du STTP à se serrer les coudes pour occuper la place qui leur revient et à ne pas craindre d'utiliser leur pouvoir de solidarité, car la lutte continue!

## *Pratibha Gupta*

### *Région du Toronto métropolitain*

Militante dévouée pour les droits des travailleurs et travailleuses, Pratibha Gupta possède la ferme conviction que nous pouvons changer la donne en étant solidaires. Ayant grandi avec un sens inné de la justice, Pratibha a consacré sa carrière à améliorer la vie des travailleurs et travailleuses.

Elle a décroché son premier emploi aux postes en 2011. Son parcours pour défendre, former et inspirer les femmes du mouvement syndical l'a menée à occuper de nombreux postes élus au sein du STTP, entre autres celui de déléguée syndicale, membre du comité local mixte de santé et de sécurité et membre de comité des femmes aux paliers local et national. La consœur Gupta est bien consciente de la valeur de l'éducation syndicale et a suivi bon nombre des formations proposées par le STTP, notamment le programme de formation syndicale de quatre semaines. Elle enseigne aux nouvelles recrues les droits en matière de santé et de sécurité, en plus d'être formatrice au Centre de santé et de sécurité des travailleurs et travailleuses de Mississauga, qui fournit une formation essentielle et de grande qualité aux travailleurs et travailleuses, aux déléguées et délégués syndicaux, aux superviseurs et superviseures et aux employeurs, tant dans le secteur public que dans le secteur privé.

Durant les premières années de la pandémie, Pratibha a siégé au comité relatif à la COVID-19 de Toronto et a offert des conseils et du soutien aux quelque 10 000 membres de la section locale, alors que la situation était confuse et éprouvante. Elle a parlé de son travail et de sa lutte pour les droits des travailleurs et travailleuses dans un article publié par le magazine *Toronto Life*.

Pratibha a aussi été coordonnatrice de la campagne *Vers des collectivités durables* et a fait connaître la perspective du Syndicat quant à l'avenir du service postal auprès de ses consœurs et confrères et de la population du Grand Toronto. Toronto est connue pour sa diversité, et Pratibha, grâce à son aisance dans plusieurs langues, a été en mesure d'entrer en contact avec de nombreuses femmes racisées et marginalisées. Elle rêve d'un monde où les femmes ne sont pas un produit, d'une société où les enjeux féministes sont l'affaire de tous. Chaque jour, elle se bat contre les préjugés sexistes et racistes pour permettre aux femmes de prendre la place qui leur revient, et sa voix retentit à présent bien au-delà de sa région.

En tant que militante syndicale, Pratibha a mené des campagnes pour des conditions de travail sécuritaires et un bon traitement de tous les travailleurs et travailleuses. Non seulement son engagement envers l'équité a permis d'améliorer les conditions de travail, mais il en a aussi inspiré d'autres à se joindre à la lutte pour la justice. Pratibha remet en cause le système actuel et revendique des changements pour améliorer la situation des travailleurs et travailleuses. Son dévouement lui a valu le respect de ses pairs, au travail et au sein du mouvement syndical. Elle est source d'inspiration pour la prochaine génération de militants et militantes.

Que ce soit lors de réunions importantes ou en première ligne du mouvement syndical, Pratibha Gupta est un symbole d'espoir pour ceux et celles qui œuvrent en faveur du changement. Grâce à son travail acharné, elle continue d'orienter la discussion sur les droits et le traitement des travailleurs et travailleuses et de laisser sa marque dans les lieux de travail.

## *Dawn Robichaud*

### *Région de l'Atlantique*

À la retraite après 35 ans de service à Postes Canada,

Dawn Robichaud, de Saint-John, au Nouveau-Brunswick, a travaillé au sein des groupes 1 et 2, dont les neuf dernières années à titre de factrice.

Six semaines après son embauche à Postes Canada, Dawn a vécu sa première grève. À l'époque, le sort des codeuses et codeurs constituait l'enjeu majeur. Au début des changements technologiques, le codage se faisait à la main et à la machine, et les femmes étaient le plus souvent embauchées pour accomplir ce travail. Il s'agissait d'une époque d'effervescence, et, selon Dawn, une période très importante, où les femmes devaient se faire entendre. Tout au long de sa carrière, Dawn a participé à au moins six grèves et campagnes de boycott, notamment la campagne de boycott des codes postaux, mise sur pied par le Syndicat. Si l'employeur avait réussi à imposer les changements qu'il souhaitait, ceux-ci auraient entraîné des conséquences négatives sur l'ensemble des travailleurs et travailleuses des postes.

L'obtention du congé de maternité est le gain syndical qui lui est le plus cher. Durant la grève de 1981, Dawn était en congé de maternité, et, à son retour au travail, les prestations d'assurance-emploi avaient été bonifiées. Découlant directement de la grève, ce gain majeur représentait une victoire énorme pour l'ensemble de la société. Dawn est d'avis que cette victoire capitale a contribué au renforcement du Syndicat et qu'elle devrait continuer d'être soulignée.

Lorsqu'on lui a demandé de définir l'expression *La lutte est réelle*, Dawn a répondu ceci : « Les travailleurs et travailleuses de la classe ouvrière mènent une lutte constante pour être payés et traités avec équité. C'est malheureux de constater que la plupart d'entre eux ont

l'impression d'être grandement redevables à leur employeur. Pour ma part, c'est l'inverse qui est vrai. » Dawn aimait être membre du Syndicat, et elle dit avoir « enduré » son emploi pour « pouvoir participer à la vie syndicale ».

Dawn s'est grandement investie au sein du Syndicat. Elle a réussi à concilier son rôle de mère de quatre garçons et ses responsabilités syndicales, dont celles de secrétaire-archiviste de sa section locale. Elle a participé à de nombreuses formations, et a animé un grand nombre de cours aux paliers local, régional, et national, et même international.

Dawn a rendu faciles l'apprentissage, l'écoute, la compréhension, la concentration et le passage à l'action. Grâce à ses qualités de leader douée d'empathie, elle a apporté son soutien à de nombreuses consœurs. À ce sujet, elle accorde tout le crédit aux consœurs qui l'ont précédée, en particulier la consœur Ruth Larson, qui l'a encadrée et encouragée à devenir militante.

Porte-parole dévouée du programme *Besoins spéciaux* du STTP, Dawn a animé le cours sur la garde d'enfants, et a aidé les membres qui avaient besoin du programme. Elle se dit reconnaissante pour toujours envers le Syndicat de toute l'aide qu'elle et sa famille ont reçue du programme.

Elle tient à prodiguer aux consœurs du Syndicat le conseil suivant : « Les femmes apportent au STTP une perspective extraordinaire et une capacité d'établir des consensus. Elles font preuve de perspicacité et d'une grande écoute. J'encourage tout le monde à solliciter l'appui des consœurs et à les soutenir. Prenez la parole au micro, participez aux sessions d'éducation, engagez-vous pour changer la donne. Le Syndicat a besoin de vous! »



**Pratibha Gupta**



**Dawn Robichaud**



## Lumière sur le portrait sombre de la traite de personnes

L'un des nombreux avantages d'être membre du Comité national des femmes du STTP est d'avoir la possibilité de rencontrer d'autres consœurs de partout au pays qui partagent les mêmes valeurs. Nous nous retrouvons pour discuter des enjeux propres aux travailleuses et formuler des recommandations au Conseil exécutif national. Au fil des années, nous avons eu la chance d'être inspirées par de nombreuses conférencières.

À notre dernière réunion, tenue en octobre 2023 à Ottawa, nous avons entendu un témoignage poignant sur la traite de personnes. J'en ai été émue, tout comme bon nombre d'autres consœurs présentes ce jour-là, et c'est pourquoi nous avons décidé de profiter de ce numéro de *La Rose* pour vous parler de la traite de personnes.

« La traite des personnes, aussi appelée "trafic de personnes", est une violation grave des droits de la personne qui peut se produire à l'échelle nationale ou internationale (lorsqu'elle comprend le passage de frontières internationales). Elle comprend le fait de recruter, de transporter ou d'héberger une personne, et d'exercer un contrôle ou une influence sur les mouvements d'une personne, en vue de l'exploiter ou de faciliter son exploitation. »

- Sécurité publique Canada

L'ampleur du phénomène de la traite des personnes est alarmante. À l'échelle mondiale, l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, après avoir compilé les données de 148 pays, rapporte qu'une victime sur trois est un enfant. Généralement, les filles sont destinées à l'exploitation sexuelle, et les garçons, au travail forcé. D'autres études internationales estiment que toutes les trente secondes, un enfant est victime de ce fléau.

Selon l'information obtenue de personnes survivantes, les victimes changent de main en moyenne quatre fois, et certaines peuvent être échangées jusqu'à douze fois pendant qu'elles sont captives, exploitées et soumises à l'esclavage. Le Human Trafficking Institute indique que 52,1 % des victimes sont mineures et qu'elles ont entre 13 et 25 ans la première fois qu'elles tombent entre les mains de trafiquants, la moyenne se situant entre 17 et 18 ans.



## Comment s'effectue la traite de personnes?

La traite à des fins sexuelles est une infraction criminelle qui repose sur la manipulation, l'abus de pouvoir et le contrôle. Les trafiquants prétendent être en amour, offrent leur protection ou promettent une vie meilleure, et peuvent être des partenaires romantiques, des amis, des connaissances, ou même des membres de la famille ou de parfaits inconnus. Le piège se referme doucement, habituellement à travers des phases dynamiques de recrutement, de manipulation, d'isolement et d'abus de plus en plus violents et fréquents.

Les trafiquants abordent leurs victimes de toutes sortes de manières. Certaines sont recrutées durant des fêtes, où elles sont droguées et violées en vue de les faire chanter par la suite. Parfois, une fille plus âgée devient amie avec la victime pour ensuite la livrer aux mains du proxénète. De nos jours, les réseaux sociaux sont des outils privilégiés des trafiquants, qui trouvent leurs victimes en ligne. Que ce soit sur Facebook, Twitter, Whisper, Snapchat, Instagram et TikTok, les prédateurs ont un accès direct aux enfants. Ils promettent du travail ou de l'argent et menacent parfois la victime de violence si elle refuse de se soumettre.

Les victimes sont isolées et souvent déplacées, parfois même d'une province à une autre, pour les éloigner de leur famille et de leurs proches, qui pourraient les aider à s'enfuir.

## La traite de personnes au Canada

Alors qu'il s'agit d'un des crimes ayant la plus forte hausse au Canada, la traite de personnes demeure difficile à repérer, et la police tend à ne pas l'inscrire comme telle dans ses

rapports. On la décrit souvent comme une activité qui comporte peu de risques et rapporte beaucoup, car elle est clandestine et laisse peu d'indices et de preuves, ce qui explique les faibles taux de poursuites judiciaires dans le monde entier.

Contrairement à la vente de drogue ou d'armes à feu, les services d'une personne peuvent être vendus encore et encore, au bénéfice financier ou matériel du trafiquant. Le crime est donc extrêmement lucratif. Les systèmes pénaux modernes dépendent toujours des témoignages pour établir s'il s'agit bien de cas de traite de personnes, mais la mémoire des victimes est souvent affectée par le traumatisme de leur exploitation. Il n'est pas rare non plus que les victimes soient menacées d'être exposées à leur famille, qu'elles soient endettées sous de faux prétextes, ou encore qu'elles soient trop traumatisées pour confronter leurs trafiquants en cour.

Au Canada, la Nouvelle-Écosse et l'Ontario sont les deux provinces où le nombre de cas de traite de personnes signalés à la police est le plus élevé, et 87 % des cas de traite de personnes se produisent dans de grands centres urbains de 100 000 habitants et plus. Les femmes métisses, des Premières Nations et inuites, les jeunes et les personnes bispirituelles et LGBTQ+ sont les personnes qui risquent le plus d'être la cible de violence sexiste et de la traite de personnes à des fins sexuelles.

En 2005, le crime de la traite de personnes a été inscrit dans le *Code criminel* du Canada et la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*. Puis, en 2020, le gouvernement fédéral a désigné le 22 février « Journée nationale de sensibilisation à la traite de personnes ».

## Que peut-on faire?

Selon les Nations Unies, la traite de personnes est un commerce florissant qui génère environ 32 milliards \$ US par année. Il faudra une approche concertée et sophistiquée des gouvernements et de la population générale pour mettre fin à ce crime. La plupart d'entre nous se sentent impuissants devant le problème et ne savent pas quoi faire.

Le site de la ligne d'urgence canadienne contre la traite des personnes propose des ressources pour repérer des cas potentiels et les signaler. En service en tout temps, la ligne multilingue fournit de l'aide aux victimes de traite et reçoit les signalements. Si vous êtes ou avez été victime de prostitution ou de travail contre votre gré, ou que vous connaissez quelqu'un qui pourrait l'être,appelez la ligne au 1-833-900-1010.

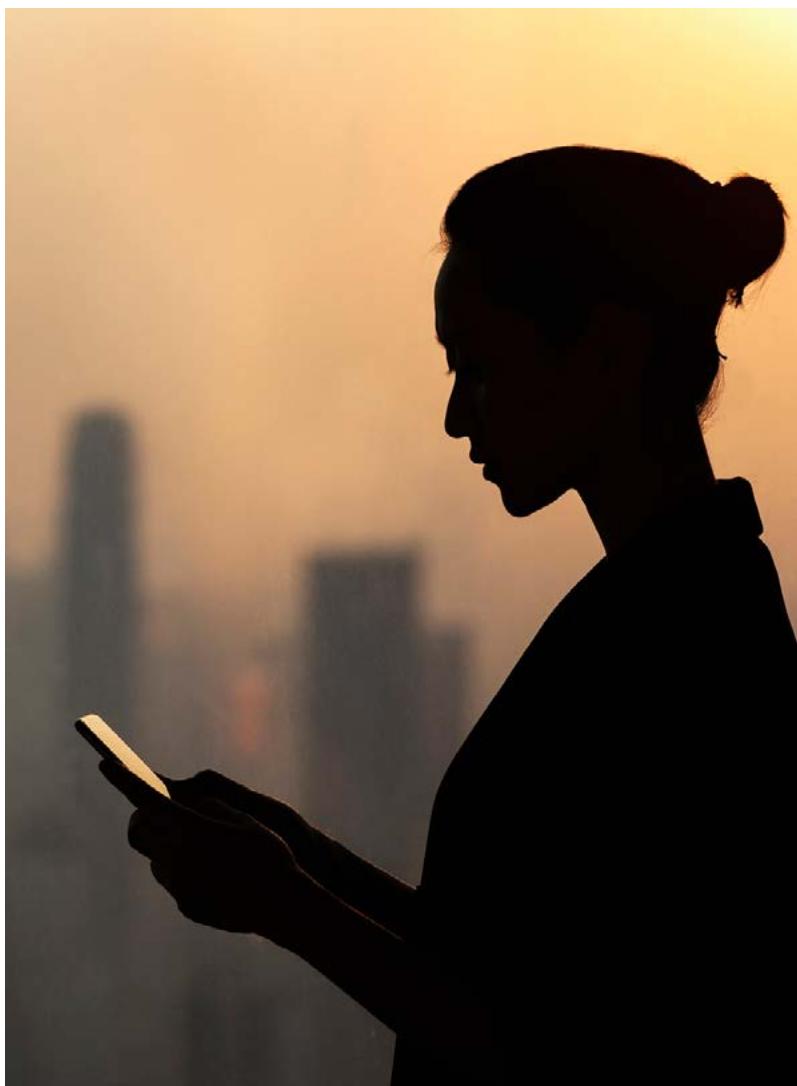


LIGNE D'URGENCE CANADIENNE  
CONTRE LA TRAITE DES PERSONNES  
**1 833 900 1010**  
CANADIANHUMANTRAFFICKINGHOTLINE.CA/FR/

Il est important d'en apprendre davantage sur ce crime, mais il faut aussi en parler autour de soi. Même si ce n'est pas un sujet de conversation agréable, il est nécessaire de l'aborder ouvertement. Nous devons pousser nos élues et élus à prendre clairement position contre l'exploitation des personnes. La sensibilisation est essentielle pour mettre la lumière sur l'exploitation épouvantable dont sont victimes les personnes les plus vulnérables de notre société.

### Documentation consultée pour rédiger le présent article :

The Canadian Centre to End Human Trafficking  
Ligne d'urgence canadienne contre la traite des personnes  
Office des Nations Unies contre la drogue et le crime  
Sécurité publique Canada  
Statistique Canada  
Disrupt Human Trafficking  
Nation métisse de l'Ontario



La conseillère **Tracey Langille**, présidente de la section locale 548 de Hamilton, représente la région de l'Ontario au sein du Comité national des femmes.

Elle a été militante pendant 15 ans, a occupé un poste exécutif pendant 13 ans, et elle est aussi déléguée sociale. Elle a trois enfants et un petit-fils.

# Tendances de la traite des personnes au Canada (2019-2022)

## 1 La traite des personnes reste un grand défi pour le Canada

Entre 2019 et 2022, la Ligne d'urgence canadienne contre la traite des personnes :



A reçu  
**12 706** appels<sup>5</sup>



A identifié  
**1 500** cas de traite des personnes<sup>6</sup>



A reconnu  
**2 170** victimes/survivant.e.s liés à ces cas de traite des personnes<sup>7</sup>

Année	Appels	Cas de traite	Victimes/survivant.e.s
2019 <sup>8</sup>	1 459	251	358
2020	2 637	421	666
2021	3 679	460	628
2022	4 931	368	518

Les formes les plus courantes de traite des personnes sont la traite des personnes à des fins sexuelles et la traite des personnes à des fins d'emploi<sup>9</sup>



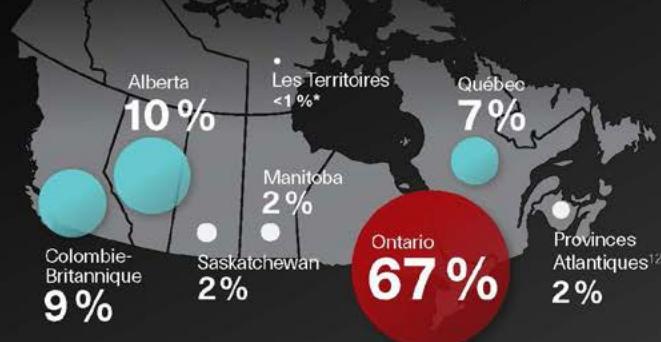
## 2 La traite des personnes est présente partout au Canada

Des incidents de traite des personnes ont eu lieu dans toutes les régions du pays. Les cas identifiés par la Ligne d'urgence peuvent contenir un ou plusieurs incidents liés à la traite des personnes.<sup>10</sup> La plupart des incidents de traite signalés à la Ligne d'urgence se sont produits dans de grands centres urbains de plus de 100 000 habitants.<sup>11</sup>



Ces données sont basées sur les données géographiques que les appellants communiquent volontairement à la Ligne d'urgence. Certains appellants ne fournissent pas ces informations.

La majorité des incidents de traite des personnes divulguée à la Ligne d'urgence se sont produits en Ontario, en Alberta, en Colombie-Britannique et au Québec.



\* Collectivement, dans l'ensemble des territoires, moins de 10 incidents de traite ont été signalés à la Ligne d'urgence. Il est probable que la traite des personnes soit largement sous-déclarée dans les Territoires du Nord-Ouest, au Yukon et au Nunavut.

## QU'EST-CE QUE LA TRAITE DES PERSONNES?

La traite des personnes implique généralement le recours à la force, à la fraude ou à la coercition pour exploiter des individus et les forcer à fournir du travail ou des services, y compris des services sexuels, au profit de quelqu'un d'autre.

## 3 Les victimes/survivant.e.s dépendent des services sociaux pour guérir de la traite des personnes et d'autres traumatismes anciens

Ces services nécessitent un financement et des ressources supplémentaires de la part des gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux.

**22 %** des partenaires de services figurant dans le Répertoire national de référence mentionnent la traite des personnes comme l'objet de leur mission.<sup>13</sup>

**16 %<sup>14</sup>** des programmes et services proposés par les partenaires figurant dans le répertoire sont spécifiques à la traite des personnes.<sup>15</sup>

Le personnel de la Ligne a fourni **1 416 références de programmes et de services** en rapport avec une situation de traite des personnes entre 2019 et 2022.<sup>16</sup>



### Services les plus demandés:

Hébergement/logement <sup>17</sup>	30 %
Gestion de cas <sup>18</sup>	19 %
Conseil/Soutien	19 %
Autre services <sup>19</sup>	14 %
Services juridiques <sup>20</sup>	9 %
Soutien financier	6 %
Soins de santé, santé mentale et traitement de la toxicomanie <sup>21</sup>	3 %

Environ **37 %** des personnes qui ont contacté la Ligne d'urgence au sujet d'un cas de traite des personnes étaient des victimes/survivantes.<sup>22</sup>



## Pour un complément d'information

Veuillez visiter le site de la ligne d'urgence canadienne contre la traite des personnes



# Droit au retrait préventif PAYÉ pour les employées fédérales

À Postes Canada, comme dans toute entreprise visée par la réglementation fédérale, selon l'article 132 de la Partie II du *Code canadien du travail*, les femmes enceintes ou qui allaitent peuvent être retirées de leur travail, à condition que celui-ci devienne dangereux pour elles ou pour leur enfant et que l'employeur ne soit pas en mesure de les affecter à d'autres tâches. Or, il s'agit d'un retrait préventif sans solde.

Dans les grandes installations, l'employeur peut facilement réaffecter les travailleuses enceintes ou allaitantes à des tâches plus sécuritaires, mais il en va autrement dans la majorité des petites installations, où trouver des mesures d'adaptation s'avère plus difficile.

Par conséquent, certaines travailleuses doivent quitter leur travail en début de grossesse et se retrouvent donc sans salaire. Au Québec, les employées visées par la réglementation fédérale qui répondent aux critères d'admissibilité au retrait préventif selon le *Code* ont droit aux prestations de maternité du régime provincial d'assurance parentale à partir de la 16<sup>e</sup> semaine précédant la date prévue de l'accouchement. Un maximum de 18 semaines est octroyé à titre de congé de maternité.

Ainsi, une femme enceinte qui doit être retirée d'un travail dangereux pour elle ou pour son enfant et dont l'employeur ne peut prendre de mesures d'adaptation à son endroit peut se retrouver sans salaire jusqu'à 16 semaines avant la date prévue de son accouchement. Cependant, si elle commence à recevoir des prestations de maternité du régime provincial 16 semaines avant son accouchement, il ne lui restera que deux semaines de prestations après avoir accouché.

Le fardeau de ces travailleuses est alourdi par le stress de n'avoir aucune source de revenus pendant une partie de leur grossesse. Vu qu'elles ont bénéficié tôt des prestations de maternité, elles choisissent souvent de

retourner au travail plus tôt que prévu après la naissance de leur enfant, car elles préfèrent prendre le risque de travailler plutôt que de se retrouver sans salaire.



## Une grande disparité

Au Québec, une travailleuse enceinte ou allaitante qui n'est pas assujettie à la réglementation fédérale et dont l'employeur ne peut lui attribuer d'autres tâches qui ne présentent aucun risque pour elle ou son enfant a droit au programme « Pour une maternité sans danger » (PMSD) de la CNESST.

## Pour une maternité sans danger

Au Québec, les travailleuses enceintes peuvent bénéficier du programme PMSD si leur travail comporte des dangers physiques pour elles-mêmes ou leur enfant durant la grossesse ou l'allaitement.

L'objectif de ce programme de la CNESST consiste à maintenir en emploi les travailleuses enceintes ou allaitantes dont le travail comporte des dangers physiques pour leur santé ou celle de l'enfant à naître ou allaité. Grâce au programme, ces travailleuses peuvent être affectées à un autre poste ou à d'autres tâches qui ne comportent pas de dangers et qu'elles sont raisonnablement en mesure d'accomplir. Si leur réaffectation est impossible, elles peuvent avoir droit à un retrait préventif.

### Retrait préventif

Les travailleuses enceintes ou qui allaitent peuvent avoir droit à un retrait préventif s'il est impossible de les affecter à un autre poste ou à d'autres tâches. Cette mesure, qui fait partie du programme PMSD, leur permet d'arrêter de travailler et de recevoir des indemnités de remplacement du revenu. Ces indemnités sont payées à 100 % par leur employeur. Elles reçoivent 100 % de leur salaire habituel pour les cinq premiers jours, puis 90 % de leur salaire net pour toutes les autres semaines, et ce, jusqu'à quatre semaines avant la date prévue de l'accouchement.

En résumé, au Québec, les travailleuses enceintes ou qui allaitent dont le travail pose un risque pour leur santé ou celle de leur enfant et qui ne peuvent obtenir de mesures d'adaptation de la part de leur employeur ont droit à un retrait préventif payé — à moins d'être assujetties au *Code canadien du travail*.



Leader et militante de la région du Québec, la consœur **Cathy Verret** a pris l'engagement d'améliorer la vie des femmes. Et grâce à ses encouragements et à son soutien, de nombreuses consœurs ont su faire entendre leur voix au travail et au sein du Syndicat.

## Solution

Aucune femme enceinte ou allaitante ne devrait se retrouver sans salaire si la nature de son travail représente un danger pour elle ou son enfant. Ces travailleuses ne devraient pas avoir à choisir entre leur revenu et leur sécurité. C'est pourquoi l'article 132 du *Code* doit être modifié afin d'inclure une indemnité de remplacement du revenu lorsque le travail d'une femme enceinte pose un risque pour sa santé ou celle de son enfant.

S'il est impossible d'obtenir une telle modification, l'article 132 du *Code* devra prévoir, en cas de retrait préventif, des dispositions permettant d'obtenir des indemnités de remplacement du revenu en vertu des lois provinciales.

### En faveur du changement

Il y a de nombreuses manières de soutenir les travailleuses enceintes qui ont besoin d'aide. D'abord, par la négociation collective : au moment d'élaborer son programme de revendications pour la ronde actuelle de négociations de l'unité urbaine et de l'unité des FFRS avec Postes Canada, le STTP a inclus une revendication commune voulant que les travailleuses enceintes ou allaitantes aient droit au retrait préventif. Il est aussi utile de s'allier à d'autres syndicats et organisations syndicales pour attirer l'attention sur cette question et faire en sorte que la classe politique et les gouvernements n'aient d'autre choix que de modifier les lois pour accroître l'accès au retrait préventif.



# Trouver sa voie grâce au Syndicat

J'ai toujours été une fonceuse, même avant de m'en rendre compte. Ma sœur jumelle et moi sommes nées en 1970, prématurées de deux mois. Je pesais 1,8 kg et ma sœur environ 650 g. Nous avons toutes les deux survécu. Ma sœur a des difficultés physiques en raison d'un manque d'oxygène à sa naissance. J'ai donc commencé à me battre pour elle dès un très jeune âge. Elle m'accompagnait partout et était toujours à mes côtés durant notre enfance.

Bien des années plus tard, j'ai rencontré un homme que j'ai épousé à l'âge de 21 ans. Je croyais que j'allais passer le reste de mes jours avec lui. Dès le début de notre mariage, il m'a maltraité verbalement. Je n'étais jamais assez intelligente ou assez belle, j'étais stupide et personne ne pourrait jamais me désirer. J'ai commencé à le croire. Les années se sont écoulées, 12 pour être exacte, et grâce au soutien de mes proches et de ma famille, je me suis enfuie et j'ai entamé le long et difficile parcours qui m'a permis de devenir la personne que je suis aujourd'hui.

J'ai commencé à travailler à Postes Canada en 2007. Dès la première assemblée générale, j'ai voulu en faire plus. Je ne savais pas alors que cette décision allait changer ma vie en mieux. Mon aventure a commencé lorsque je suis devenue vice-présidente de ma section locale. J'ai commencé à suivre de la formation. Durant l'un des premiers cours, je me rappelle avoir éprouvé beaucoup de frustration lorsque



*La consœur **Laurie Himes**, FFRS, a commencé à travailler à Postes Canada en 2007. Elle est membre de la section locale de Muskoka, où elle a été vice-présidente pendant 15 ans. Elle est aussi déléguée syndicale, déléguée sociale et fait partie du Comité national des femmes. De plus, elle a déjà été entraîneuse dans le cadre des Olympiques spéciaux.*

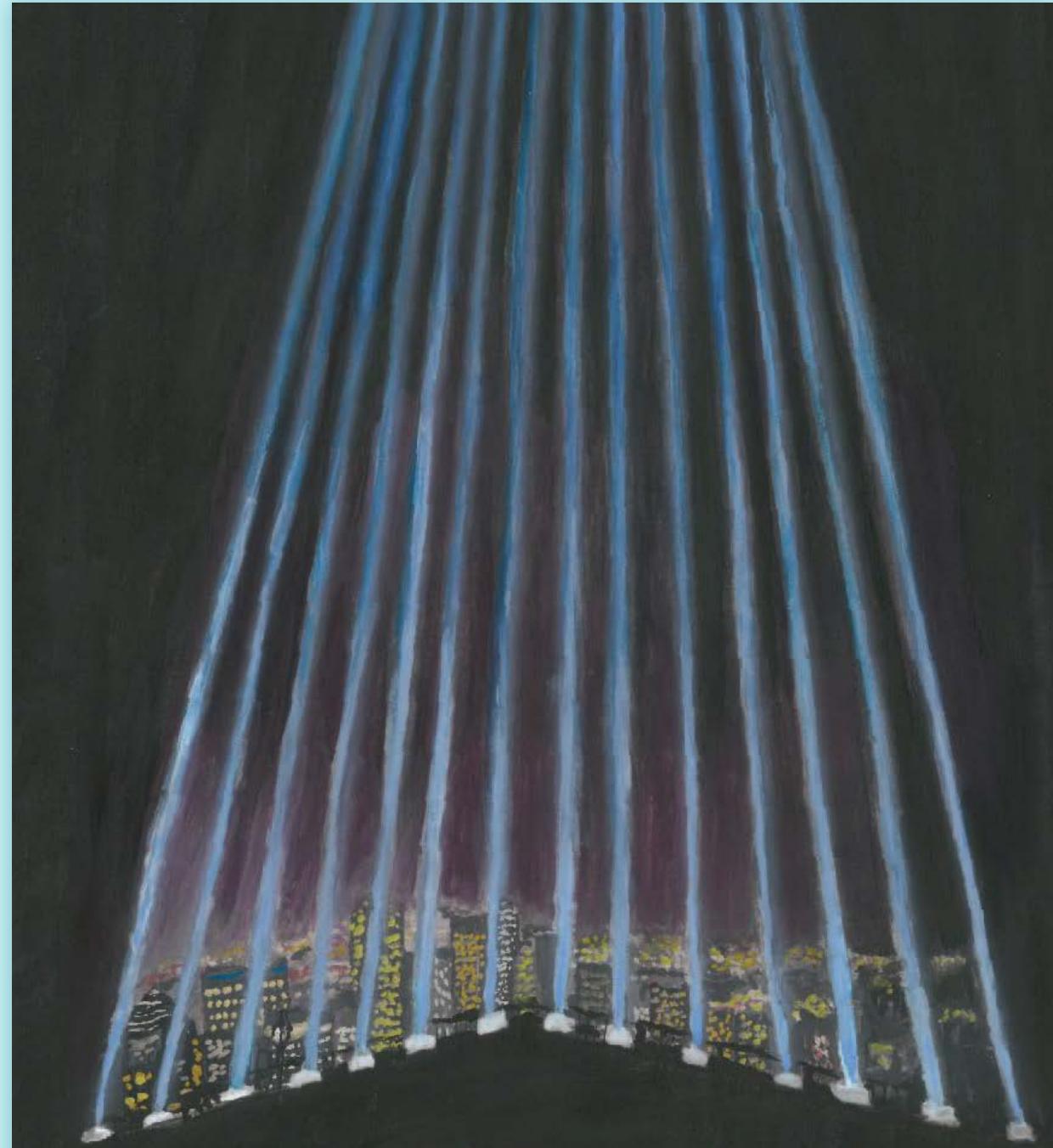
*<< Ce n'est pas parce que leur voix était plus forte que la mienne que mes propos étaient moins importants que les leurs. Il faut laisser à tout le monde dans la classe le droit d'exprimer son opinion >>.*

je tentais de partager mes idées et mes opinions avec la classe, car il y avait beaucoup d'hommes présents et leurs voix étaient plus fortes. On aurait dit que seules leurs opinions comptaient. Quelque part au fond de moi j'ai trouvé la force et le courage de m'imposer et de leur dire ma façon de penser. Quelqu'un devait intervenir au nom des consœurs présentes. Donc, je leur ai dit que ce n'est pas parce que leur voix était plus forte que la mienne que mes propos étaient moins importants que les leurs. Il faut laisser à tout le monde dans la classe le droit d'exprimer son opinion.

Cette journée-là, j'ai pris conscience que ce que j'ai à dire a de la valeur, que j'ai une voix et que je MÉRITE d'être écoutée. Je ne suis plus une petite fille qui se cache dans un coin et qui craint de dire ce qu'elle pense, de partager son opinion ou de parler au nom des personnes qui n'ont pas encore trouvé leur voix.

Lors du dernier congrès, j'ai été élue au Comité national des femmes et j'espère inspirer plus de femmes à trouver leur voix, leur confiance et leur FORCE.

Je peux désormais regarder un homme droit dans les yeux et lui communiquer exactement ce que j'ai besoin de dire avec force et assurance. Je peux parler devant des centaines de personnes sans avoir peur. Je peux parler avec autorité et avec ma voix pour partager la vérité. Sans le soutien des consœurs et confrères qui nous ont guidés et enseigné leur savoir, je n'aurais jamais trouvé ma voix. Je vous encourage donc à vous engager, à trouver votre voix, et à apprendre de nos dirigeantes et dirigeants au STTP. Ne craignez pas d'être vous-même comme je l'ai fait. Le premier pas est le plus difficile à effectuer, mais dès que vous serez lancé, vous ne ferez qu'avancer. Rien ne peut vous arrêter!



Édition 2023 de l'affiche soulignant la Journée nationale de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes

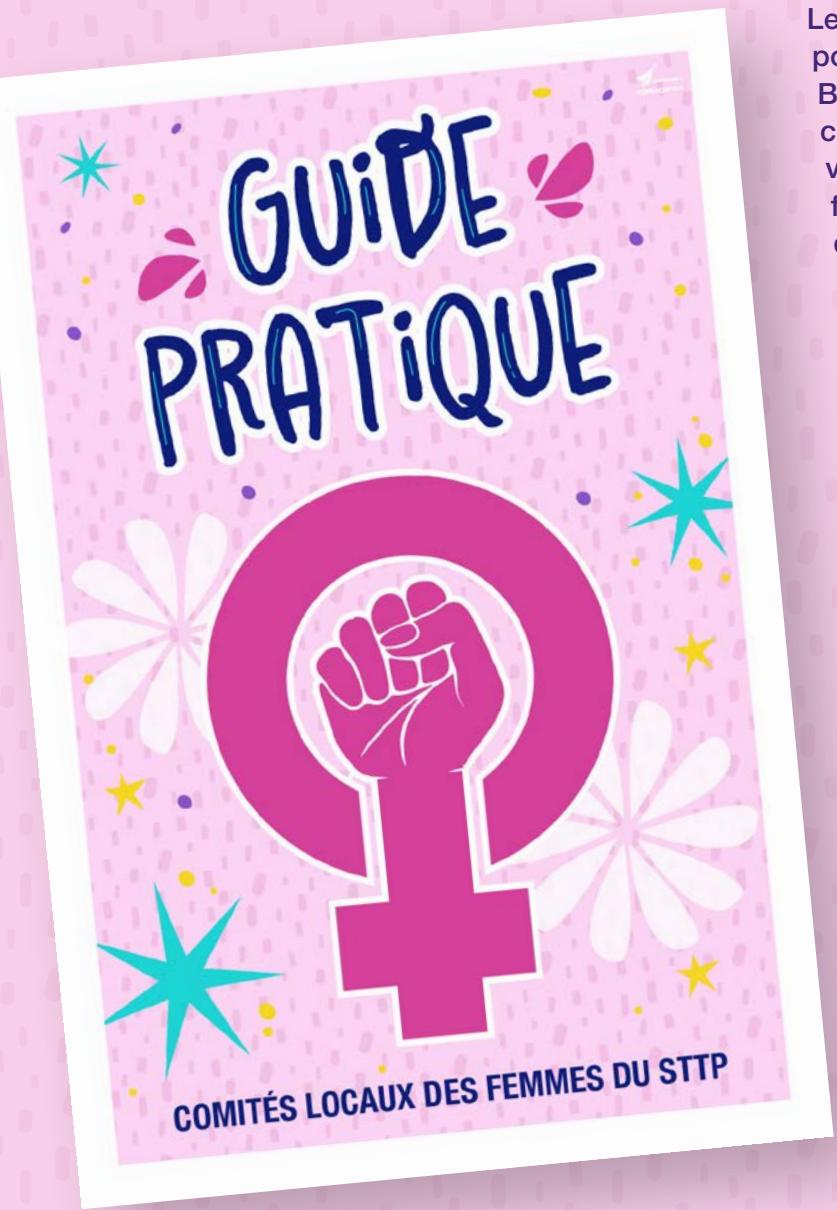
## *Journée nationale de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes*

Faisceaux lumineux sur le mont Royal : Ville de Montréal, Comité Mémoire et Polytechnique Montréal

*Nous nous souvenons des 14 jeunes femmes qui ont perdu la vie tragiquement le 6 décembre 1989.*

Geneviève Bergeron, 21 ans - Hélène Colgan, 23 ans - Nathalie Croteau, 23 ans - Barbara Daigneault, 22 ans  
- Anne-Marie Edward, 21 ans - Maud Haviernick, 29 ans - Barbara Klucznik-Widajewicz, 31 ans - Maryse Laganière, 25 ans  
- Maryse Leclair, 23 ans - Anne-Marie Lemay, 22 ans - Sonia Pelletier, 23 ans - Michèle Richard, 21 ans  
- Anne St-Arnault, 23 ans - Annie Turcotte, 21 ans

En hommage aux 14 femmes assassinées à la suite d'une attaque antiféministe le 6 décembre 1989, la Ville de Montréal, en collaboration avec le Comité Mémoire, illuminera le ciel de la ville. À 17 h 10, heure où les premiers coups de feu ont été tirés, 14 faisceaux illumineront le ciel au-dessus du mont Royal. Les faisceaux seront allumés un à la fois, à quelques secondes d'intervalle, à l'appel du nom des 14 victimes.



Les femmes luttent depuis des siècles pour l'égalité et contre l'oppression. Bien qu'elles aient gagné en partie certaines batailles — comme le droit de vote et l'accès égal à l'éducation — les femmes demeurent affectées de manière disproportionnée par toutes les formes de violence et de discrimination, et ce, dans tous les aspects de la vie. Le pouvoir des femmes qui s'unissent est sans limites, et le STTP sait bien que l'union fait la force.

L'idée d'un guide pratique est née dans la région de l'Atlantique et s'est développée grâce à l'apport du Comité national des femmes.

Le guide foisonne de dates importantes, de renseignements liés à la mise sur pied d'un comité local des femmes et d'extraits des statuts nationaux sur des enjeux touchant les femmes. Notre espérons qu'il vous sera très utile.

Pour en obtenir un exemplaire, balayez le code QR et ajoutez votre adresse courriel à la liste d'attente.



CONVENTION DE POSTE-PUBLICATION N° 40064660  
RETOURNER TOUTE CORRESPONDANCE NON DISTRIBUABLE AU CANADA AU :  
SYNDICAT DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DES POSTES  
377, RUE BANK OTTAWA (ONTARIO) K2P 1Y3

